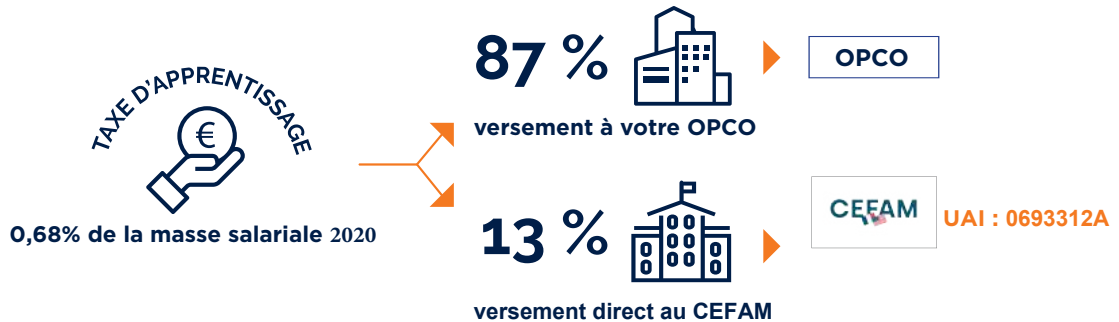




## SOLDE DE LA TAXE D'APPRENTISSAGE BORDEREAU DE VERSEMENT 2021

Avec la loi n°2018-771 du 5 septembre 2018 pour la liberté de choisir son avenir professionnel, dite «Loi Avenir», le calcul et le versement de la taxe d'apprentissage évoluent.



### CALCUL DU SOLDE DE LA TAXE D'APPRENTISSAGE

Le CEFAM est habilitée à recevoir le 13%, solde de la taxe d'apprentissage. Cette année encore, participez au développement de notre école en nous versant DIRECTEMENT le 13%. Ce montant ne peut en aucun cas être versé à un OPCO.

**Votre masse salariale 2020 :** ..... €  
..... €  
x 0,68% x **13%** = ..... €  
**Montant alloué au CEFAM :** ..... €

### COMMENT NOUS VERSER LE SOLDE DE LA TAXE D'APPRENTISSAGE ?

Le versement peut se faire par chèque ou virement Un reçu libératoire vous est délivré à partir du 30 Juin 2021, date limite de versement. Complétez et retournez-nous ce bordereau accompagné de votre versement.

RAISON SOCIALE.....

SIRET .....

ADRESSE POSTALE .....

NOM..... PRÉNOM.....

TÉL.....

EMAIL .....

Les informations recueillies via ce bordereau sont nécessaires pour vous délivrer un reçu libératoire. Pour exercer vos droits d'accès et de rectification, vous pouvez écrire à [info@cefam.fr](mailto:info@cefam.fr)

#### PAR VIREMENT bordereau à retourner par mail à [germain.lambert@cefam.fr](mailto:germain.lambert@cefam.fr)

- IBAN FR76 1382 5002 0008 0148 2304 032  
BIC : CEPAFRPP382
- En indiquant dans la référence du virement votre numéro de SIRET

#### PAR CHÈQUE à l'ordre du CEFAM

Chèque n° :.....  
Banque : .....

**A retourner à l'adresse suivante :**  
CEFAM 47 rue Sergent Michel Berthet  
CP 606 69258 LYON CEDEX 09  
A l'attention de Germain LAMBERT

Cachet entreprise

#### Vos contacts privilégiés :

Germain LAMBERT - Responsable Relations Entreprises  
04 72 85 72 16 - [germain.lambert@cefam.fr](mailto:germain.lambert@cefam.fr)

Isabelle GERFAUD-VALENTIN - Service Taxe d'Apprentissage  
04 72 85 71 07 - [igerfaud@groupe-igs.fr](mailto:igerfaud@groupe-igs.fr)